



Formulaire de demande d'aide en faveur des projets d'investissements dans le cadre d'une installation en agriculture

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le :

Sexe : F M

Adresse du demandeur : _____

Code postal :

Commune : _____

Téléphone :

Mail : _____

Diplôme : _____

CARACTERISTIQUES DU PROJET

A – Type d’installation

Affilié en qualité de chef d’exploitation : OUI NON

Bénéficiaire de la DNJA : OUI NON

B – Localisation du projet

Identique à l’adresse du demandeur

Sinon, préciser l’adresse du siège d’exploitation : _____

Code postal : _____ Commune : _____

C – Si installation en société

Forme juridique et dénomination de la société : _____

Nom / Prénoms des associés	Associé-exploitant	Pourcentage de parts sociales
Demandeur :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Autres associés :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

D – Description du projet présenté dans l’étude économique :

Date prévisionnelle d’installation : _____ (mois /année)

Si commercialisation en circuits courts :

Part prévisionnelle de produits vendus en circuits courts > 50% OUI NON

Souhait d’adhésion à la plateforme Agrilocal : OUI NON

Souhait d’utiliser la marque « + de 17 dans nos assiettes » OUI NON

E – Montant des investissements :

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Je m'engage :

- à être installé depuis moins de 3 ans,
- à exercer dans un délai d'un an, et pendant cinq ans à compter de la date d'installation, l'activité d'exploitant agricole à titre principal ou secondaire
- à respecter le plafond d'aide au titre du règlement européen relatif aux aides de minimis,
- à effectuer des travaux de mise en conformité des équipements exigés par la réglementation relative à la protection de l'environnement et à satisfaire aux normes minimales requises dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être animal,
- à informer le Département de toute modification relative à ma situation (changement d'activité, cessation d'activité, transmission de l'entreprise, ...),
- à fournir aux services du Département dans un délai de 4 ans suivant l'installation une preuve de la réalisation des investissements prévus dans l'étude économique prévisionnelle (factures acquittées),
- à fournir les éléments demandés par la Chambre d'agriculture dans le cadre du suivi post-installation en année n+3 après obtention de l'aide,
- à rembourser l'aide départementale en cas de non-respect des critères et des engagements notamment le montant d'investissements prévus dans l'étude économique,
- à me soumettre à tout contrôle sur place et sur pièces par les services du Département.

Les informations de ce formulaire vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à instruire votre demande d'aide à l'installation en tant que jeune agriculteur. Cette aide s'inscrit dans le cadre réglementaire suivant :

- Règlement n° 1408/2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 relatif aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture.
- Convention entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Charente-Maritime en matière de développement économique pour les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture, 2017-2020.

Les données et catégories de données sont celles listées sur le formulaire ainsi que les pièces justificatives demandées). L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse entrainera l'impossibilité de traiter votre dossier.

Les données n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée.

Le Département de La Charente Maritime est responsable de ce traitement. Les informations traitées sont réservées strictement au personnel départemental habilité et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : La Chambre d'Agriculture, ou les services de l'État (Direction départementale des Territoires et de la Mer).

Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales à savoir 2 ans pour les dossiers refusés et 5 ans pour les aides accordées. À l'issue de ces durées, elles sont supprimées selon les procédés en vigueur au sein du Département.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD 2016/679) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent que vous pouvez exercer par voie postale en justifiant de votre identité, à la déléguée à la protection des données à l'adresse suivante : Département de la Charente-Maritime – 85, bd de la République – CS60003 – 17076 La Rochelle cedex 9 ou par mail à l'adresse dpd@charente-maritime.fr.

Vous pouvez définir le sort de vos données après votre décès et vous opposer, pour des motifs légitimes au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex www.cnil.fr)

- J'accepte que le département conserve mes coordonnées (nom - prénom - adresse - mail - téléphone) afin de m'inviter à toute manifestation ou évènement départemental en lien avec la thématique « agriculture » et/ou m'informer des outils disponibles pour la commercialisation en circuits courts

Fait à _____ le _____

Signature du demandeur :

PIECES A FOURNIR CONSTITUANT LA DEMANDE

A – Aide complémentaire à la Dotation Jeune Agriculteur :

- Formulaire de demande d'aide renseigné et signé par le demandeur (incluant le respect des engagements),
- Étude économique,
- Fiche SIRENE,
- Copie d'une pièce d'identité,
- RIB (Ce document sera utilisé par les services départementaux dès lors que l'instruction de votre demande sera favorable. En cas contraire il sera détruit selon un procédé sécurisé par le service instructeur.)
- Le cas échéant :
 - Attestation d'engagement dans une démarche de certification biologique
 - Copie du dossier de candidature à la marque « + de 17 dans nos assiettes »

B – Aide aux porteurs de projets non bénéficiaires de la Dotation Jeune Agriculteur :

- Formulaire de demande d'aide renseigné et signé par le demandeur (incluant le respect des engagements),
- Étude économique,
- Fiche SIRENE
- Copie d'une pièce d'identité,
- RIB (Ce document sera utilisé par les services départementaux dès lors que l'instruction de votre demande sera favorable. En cas contraire il sera détruit selon un procédé sécurisé par le service instructeur.)
- PPP (Plan de Professionnalisation personnalisé) validé,
- Avis des partenaires financiers,
- Le cas échéant :
 - Attestation d'engagement dans une démarche de certification biologique
 - Copie du dossier de candidature à la marque « + de 17 dans nos assiettes »

CONTACT

Merci de bien vouloir retourner le formulaire et les pièces jointes de préférence par mail à :
juliette.bernard@charente-maritime.fr

Ou par courrier :

Département de la Charente-Maritime

Direction de l'Environnement et de la Mobilité – Juliette Bernard

85 Boulevard de la République - 17076 LA ROCHELLE CEDEX 9

Tel : 07.86.87.13.45/05.46.97.55.60